

## Désaccords de paix en Colombie

Soumis par Maurice Lemoine  
12-10-2017

Désaccords de paix en Colombie, par Maurice Lemoine Le président Juan Manuel Santos, ex-ministre de la Défense & Alvaro Uribe (à droite)

Il aura fallu plus d'un demi-siècle d'une guerre fratricide pour que, le 1er septembre 2017, l'impensable ait lieu : ce jour-là, c'est bien le numéro un des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), Rodrigo Londoño Echeverri, alias Timoleón Jiménez ou « Timochenko », qui prononce un discours sur la Place Bolivar de Bogotá, haut lieu de la vie politique colombienne, à quelques mètres du palais présidentiel — la Casa de Nariño. Toutefois, ce n'est plus au nom de la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie qu'il s'exprime devant mille deux cents ex-combattants et des milliers de personnes souvent émues jusqu'aux larmes, mais en tant que porte-parole de la Force alternative révolutionnaire du commun, le tout nouveau parti politique des désormais ex-insurgés.

Pour en arriver là, il a fallu quatre années de pourparlers à La Havane entre gouvernement et rebelles ; l'approbation unanime de l'Accord de paix par deux cents délégués de la guérilla, le 23 septembre 2016, lors de sa dixième et dernière Conférence (la première non clandestine), tenue dans les plaines du Yari, au sud-ouest du pays ; la signature en grandes pompes de cet accord par le président Juan Manuel Santos et Timochenko, le 26 septembre 2016, à Cartagena ; censé entériner, un plébiscite voulu par le chef de l'Etat malgré les mises en garde et perdu, sous la pression du « camp de la guerre », d'une insidieuse campagne médiatique et d'une forte abstention, le 2 octobre suivant ; un nouvel accord négocié en catastrophe puis signé le 24 novembre, avant d'être adopté le 30 par le Congrès ; le regroupement pendant un semestre des plus de sept mille guérilleros dans vingt-six Zones transitoires de normalisation (ZVTN), avant leur passage à la vie civile ; une troisième et ultime phase de remise des armes des rebelles à la Mission des Nations unies, le 28 mars 2017.

« Les FARC se transforment en une nouvelle organisation exclusivement politique, qui exercera son activité par des moyens légaux », lance « Timochenko », devant les mille deux cents délégués réunis dans la capitale pour leur premier Congrès « anciens combattants », du 27 au 31 août dernier. « Nous continuerons à lutter pour un régime démocratique qui garantisse la paix dans la justice sociale. »

Très symptomatiques du changement d'époque, les délégués, jusque-là soumis et habitués à la discipline verticale d'une armée en campagne, sont pour la première fois appelés à voter pour prendre les décisions. La première n'a rien d'anodin : quel nom pour le futur mouvement ? Bienveillants ou hostiles, nombre des observateurs et analystes estiment que, porteur d'une charge très négative du fait du pourrissement d'un conflit transformé qui plus est en « une lutte du bien contre le mal absolu » par les médias de la classe dominante, le maintien du sigle « FARC » constituerait une erreur fatale. Dans la chaleur des délibérations menées par les intéressés, cette théorie fait long feu. Une très forte majorité convient de maintenir l'acronyme. En choisissant Force alternative révolutionnaire du commun, les « farianos » marquent leur fidélité à un passé et une histoire dont ils ne renient rien malgré ses zones d'ombre, à leur identité de groupe, à leur cohésion interne, à leurs convictions politiques, tout comme leur loyauté à l'égard des camarades tombés en chemin.

Le débat se révélera plus âpre lorsqu'il s'agira de décider si l'organisation doit se définir comme « marxiste-léniniste » ou non — même si, à l'examen du dernier quart de siècle, ce fameux « marxisme-léninisme » des origines s'est révélé assez peu orthodoxe. Comme on le subodorait depuis la Dixième Conférence, c'est finalement la thèse de l'ouverture qui prévaut : le nouveau parti devra être une large plateforme au sein de laquelle pourront cohabiter diverses sensibilités progressistes — des libertaires (en théorie !) jusqu'aux bolivariens.

A l'heure d'élire la Direction nationale collégiale, cent onze bulletins rouges portent les noms avancés par l'état-major de la guérilla, cinquante-six (verts) ceux des candidats proposés par la base. Parmi les cent onze élus, figurent vingt-six femmes et dix civils, le plus grand nombre de voix revenant néanmoins, dans l'ordre, aux ex-comandantes Iván Márquez (chef de la délégation à La Havane) et Pablo Catatumbo (membre du Secrétariat depuis la mort de Marulanda en 2008 [1]). La fonction de président du nouveau parti revient à « Timochenko ».

Tout est désormais théoriquement en place pour un retour à la normalité démocratique tant espérée. Sauf que, sur une échelle de un à dix, les préoccupations sur la pérennité du processus atteignent le niveau douze ! Si en effet, de l'avis général, les FARC respectent scrupuleusement les termes des accords signés, nul ne peut faire le même constat s'agissant du pouvoir et de ses représentants.

Devenues Espaces territoriaux de formation et réincorporation le 15 août 2017, les Zones de transition, qui auraient dû être prêtes, organisées et aménagées par l'Etat, au plus tard le 1er janvier précédent, ne l'ont jamais

été. Dépourvus des équipements et des commodités les plus élémentaires, à commencer souvent par l'eau et l'électricité, les ex-guérilleros y vivent toujours dans la plus totale précarité.

La catastrophe du plébiscite perdu a eu une conséquence très importante : contrairement à ce qui avait été négocié à l'origine, la mise en application de chaque point du nouvel accord nécessite désormais l'approbation parlementaire de lois et de réformes à la Constitution. Le mécanisme de fast-track imaginé par le pouvoir pour réduire la durée et l'ampleur des débats n'est que « voie rapide » que le nom. Ainsi, les juges menant de fait une sorte d'« opération escargot », la loi d'amnistie approuvée le 30 décembre 2016 par le Parlement n'est toujours pas totalement appliquée. Alors que les FARC ont communiqué au gouvernement une liste de 3406 de leurs combattants et miliciens incarcérés dans les établissements pénitentiaires, plus de 1000 sont toujours en prison ; 540 ont été transférés dans une Zone de normalisation (dont 140 seulement en liberté conditionnelle, le statut des autres demeurant incertain). Violant ouvertement la parole de l'Etat, un certain nombre de magistrats ont annoncé la couleur en affirmant qu'ils ne vont « ni libérer des terroristes ni faire des faveurs à la guérilla [2] ».

En juillet, 1500 rebelles emprisonnés ont dû se déclarer en « désobéissance civile » tandis que plusieurs dizaines d'entre eux entamaient une grève de la faim – accompagnée, à l'extérieur, en solidarité, par celle du commandante Jesús Santrich, signataire des accords de paix. Interrogé par le quotidien de Cali El País (17 juillet), celui-ci n'a pas cherché alors à cacher son exaspération : « Il y a eu une réunion à laquelle ont participé le ministère de la justice et quantité de fonctionnaires ; ils ont trouvé de supposés vides [juridiques] qu'ils sont censés combler en pondant un décret chargé d'expliquer le décret qui explique la loi qui a expliqué l'accord. Qu'ils le sortent s'ils veulent, mais, je le répète, c'est un problème de volonté politique parce que la loi d'amnistie est plus détaillée que l'Accord, c'est la plus détaillée du monde, et que le décret présidentiel est quasiment un mode d'emploi, de sorte que la solution doit venir de l'Etat. »

Inquiète de la tournure prise par les événements, la Mission des Nations unies chargée de contrôler la mise en application de l'Accord final avait lancé quatre jours auparavant un appel urgent à la résolution du problème. L'ONU n'étant jamais que l'ONU, pour sans véritable résultat.

Brandissant le spectre du « castro-chavisme » et de « l'impunité des crimes commis par les FARC », l'opposition d'extrême droite, emmenée par le Centre démocratique de l'ex-président Álvaro Uribe, exerce une énorme pression pour torpiller les accords et, plus que tout, la mise en place d'une Commission de la vérité et de la juridiction spéciale pour la paix (JSP). Chargée de sanctionner les coupables de crimes commis dans le cadre du conflit, cette dernière exaspère tout particulièrement car elle concerne certes les guérilleros, mais aussi les militaires, les agents de l'Etat, les acteurs économiques et les civils impliqués – par exemple dans le financement du paramilitarisme [3].

Le 13 mars, par soixante voix contre deux, après quatre débats et quatre sessions marathon, le Sénat a bien approuvé une réforme constitutionnelle créant le système judiciaire ad hoc de la JSP, mais il est apparu très vite que le texte définitif modifiait substantiellement et unilatéralement des éléments de l'acte signé entre les FARC et le gouvernement. En ce sens, le Mouvement national des victimes des crimes d'Etat (Movic) souligne que la nouvelle mouture restreint la possibilité d'enquêter sur le financement du paramilitarisme et de le sanctionner, elle limite la participation des victimes à la recherche de la vérité et, sous la pression de la hiérarchie militaire, élude la responsabilité de la chaîne de commandement : en tant que responsables matériels des délits, seuls les soldats seront jugés et sanctionnés, « alors que les plus grands responsables, civils et hauts gradés militaires pourront jouir d'une impunité totale pour les crimes commis sous leurs ordres [4] ».

A la contestation de ces modifications arbitrairement imposées par le Congrès, aucun argument de la séparation des pouvoirs. « Nous avons négocié à La Havane avec le gouvernement, ce qui implique qu'il l'a fait au nom de l'Etat, répond Iván Márquez. Ce qui doit suivre est donc une coordination harmonieuse des pouvoirs pour qu'il ne soit pas attenté à l'esprit de ce qui a été signé. Seulement, tout le monde a mis sa main dans les accords, plus pour le pire que pour le meilleur : non seulement quelques congressistes qui arrivent avec des idées nocives de dernière heure, mais aussi des magistrats, des représentants de l'exécutif et le procureur général de la République [Nestor Humberto Martínez] [5] qui, par exemple, n'a pas permis la mise en place de l'Unité spéciale de lutte contre le paramilitarisme, prévue dans le point 74 de la JSP. »

Le 6 septembre, dans un autre registre, la Cour constitutionnelle a suspendu la décision qu'elle devait prendre sur un point capital : la « sécurité juridique » des accords de paix. Ratifié par l'acte législatif n° 2 du 11 mai 2017, celui-ci prévoit que – nul ne pouvant écarter l'éventualité du retour d'un « faucon » à la Casa de Nariño –, durant les trois prochains mandats présidentiels, les futurs gouvernements et les différentes institutions auront l'obligation de respecter « les contenus et les principes » de ce qui a été signé entre les insurgés et l'Etat. Un recours de Marta Lucía Ramírez, ex-ministre de la défense d'Uribe, récusant deux magistrats de la Cour qu'elle accuse d'« avoir participé à l'élaboration des accords » – un crime, après cinquante ans de conflit et plus de 200 000 morts ! – en a bloqué l'éventuelle approbation [6]. Ajoutant à l'incertitude &hellip;

Car à cette absence de « blindage juridique » s'ajoute une autre insécurité – mortifère celle-là.

Depuis le 30 novembre 2016, cinq ex-combattants, neuf miliciens et onze parents d'anciens membres de la guérilla ont été assassinés. Aucun de ces vingt-cinq crimes n'a été éclairci par le ministère public. Sachant que n'avoir jamais pris les armes ne protège pas plus des sicarios. Le 22 août dernier, Andrés Mauricio Ramos, coordinateur de la commission internationale de la plateforme politique Marche patriotique (MP), recevait par courrier électronique un message titré « Un petit salut aux communistes guérilleros » : « Les communistes qui dans les prochains jours formeront un nouveau parti ont leurs jours comptés ; nous suivons tous leurs pas et savons ce qu'ils font (&hellip;) Qu'ils ne croient pas qu'ils vont arriver au pouvoir parce qu'on va les éliminer avec du plomb. »

Après le très officiel Défenseur du peuple Carlos Alfonso Negret Mosquera, entre le 1er janvier 2016 et le 1er mars 2017, cent cinquante-six dirigeants de mouvements sociaux ou populaires ont été exécutés, trente-trois ont été victimes d'attentats, cinq ont « disparu » [7]. Après la MP, sur une période quelque peu différente, de janvier à août 2017, au rythme de quasiment un tous les deux jours, ce sont cent un activistes qui ont été tués ; cent quatre-vingt-quatorze ont été menacés [8]. Un bilan désastreux si l'on ajoute que, depuis sa naissance le 21 avril 2012 à la fin novembre 2016, la MP avait déjà enterré cent vingt-trois de ses militants.

Même si comparaison n'est pas raison, le spectre du massacre de l'Union patriotique (UP) et de ses quatre mille morts dans la seconde moitié des années 1980, ou de l'assassinat du dirigeant de la guérilla du M-19 Carlos Pizaro, le 26 avril 1990, quelques semaines après avoir déposé les armes, plane sur cette supposée transition.

Dans les campagnes, des bandes criminelles occupent les zones dans lesquelles les FARC, autrefois très présentes, pouvaient compter sur une base sociale et jouaient à certains égards le rôle de l'Etat. Résidus de la pseudo-démobilisation paramilitaire montée en 2005 par le président Uribe, ces groupes – Autodefensas Gaitanistas de Colombia ou Clan del Golfo (autrefois appelé Urabeños ou Clan Úsuga), Los Pelusos, le Bloque Meta et le Bloque libertadores del Vichada, Los Rastrojos, las Águilas Negras, le Clan Isaza, etc. – se battent entre eux pour contrôler les cours d'eau et les voies de communication, les ressources naturelles, de l'or au bois en passant par la coca. Baignant jusqu'au cou dans le narcotrafic, elles n'en conservent pas moins leur idéologie « contre-insurrectionnelle », ennemie de tout mouvement social organisé, et recourent comme auparavant à la terreur pour établir leur domination sur la population.

Exemple emblématique : une fois de plus, le 2 octobre, la Communauté de paix de San José de Apartadó (Antioquia) [9] a dû lancer un appel au secours en direction de la « communauté internationale », harcelée qu'elle est par les Autodefensas Gaitanistas de Colombia, sans que la proche XVIIe Brigade militaire ou le lointain Etat ne lèvent le petit doigt. Il est vrai que, loin de combattre cette plaie mortifère, le ministre de la défense Luis Carlos Villegas s'en tient à la déclaration qu'il a fait le 11 janvier : « Il n'y a plus de paramilitarisme. Prétendre qu'il y en a signifierait offrir une reconnaissance politique à quelques bandits qui se livrent à la délinquance commune et organisée. » Comme lui et contre toute évidence, les relais du pouvoir continuent d'affirmer que les crimes commis contre les leaders sociaux n'ont rien de systématiques et que leurs auteurs, dépourvus de mobiles politiques, n'ont pour seul motif que s'enrichir et trafiquer. Quant au ministère public, on a vu, il s'est contenté jusqu'à présent d'entraver la mise en place et le fonctionnement de l'Unité spéciale pour le démantèlement du paramilitarisme.

Avancées espérées en grandes reculades, les accords de La Havane perdent donc peu à peu de leur substance. Après eux, seize Circonscriptions spéciales transitoires de paix (représentant cent soixante-sept municipios particulièrement affectés par le conflit) devraient élire des représentants issus des organisations sociales au Congrès, pour deux périodes législatives : 2018-2022 et 2022-2026. Là encore, les obstacles s'accumulent. Evoquant ce droit accordé aux victimes et aux organisations populaires d'avoir pour la première fois une représentation dans la vie politique, le sénateur du Pôle démocratique (centre gauche) Iván Cepeda dénonce : « L'approbation de ce projet législatif n'intéresse pas les mafias politiques » qui prétendent « défigurer ou faire traîner les procédures administratives pour qu'elles ne puissent pas entrer en vigueur lors des prochaines élections [du 11 mars 2018] [10]. »

Après un recensement mené par l'Université nationale, 66 % des 10 015 ex-guérilleros et miliciens des FARC ont une origine rurale et au moins 80 % souhaitent se reconvertir dans une activité agricole. Si certains d'entre eux envisagent un retour individuel à la vie civile, la majorité souhaite une démobilisation collective en lien avec les communautés paysannes dont elle partage la vie depuis des décennies. Permise par le décret-loi 902 qu'a signé le président Santos le 31 mai 2017, la création d'un Fonds national des terres n'en tourne pas moins le dos à ce qui a été convenu à La Havane pour faciliter la mise en œuvre d'une Réforme rurale intégrale (point 1 de l'agenda). Sous la pression du cercle très peu sélect et souvent mafieux des éleveurs et grands propriétaires terriens, la renégociation hâtive des accords après le « non » au plébiscite a entériné le fait que ce Fonds ne peut en aucun cas affecter la propriété privée (légitime ou, très souvent, acquise par les

assassinats et les déplacements forcés). Destinant théoriquement trois millions d'hectares aux paysans sans terre, aux victimes rurales du conflit et aux populations déplacées, il ne prend pas en compte les guérilleros démobilisés. Qui iront où ?

Lorsque les FARC remettent au pouvoir l'état de leur patrimoine — biens mobiliers, véhicules, exploitations agricoles (fincas), têtes de bétail, argent en liquide, etc. — établi à 276 millions d'euros et destiné à la réparation des victimes, leurs contempteurs grimpent dans les rideaux [11]. Au fil des années, les fantasmes les plus fous ont attribué aux insurgés un trésor de plusieurs milliards de dollars, fruit de l'exploitation minière illégale, de l'extorsion, des enlèvements et du narcotrafic, dissimulé dans d'innombrables caches au fond d'insondables forêts ! Aux ex-rebelles qui annoncent 240 000 hectares de terre et 606 fincas, le tout estimé à 126 millions d'euros, le procureur général Martínez rétorque très sérieusement : « Ces propriétés devraient être identifiées par leur numéro d'enregistrement. » Devant une telle absurdité, le commandante Pastor Alape doit répliquer : « Nous n'étions pas une personne juridique, mais une organisation hors-la-loi ! » Conseiller juridique espagnol des FARC, l'espagnol Enrique Santiago précisera : « Les fincas en leur possession étaient du fait de leur domination territoriale, comment auraient-ils pu les enregistrer ? »

À la lecture de la revue britannique *The Economist* qui, en avril 2016, évaluait la fortune de l'organisation armée à 10 milliards de dollars, même le président Santos devra soupirer : « Malgré l'appui des services de renseignements étrangers, nous n'avons pas détecté ces sommes fabuleuses dont on dit qu'elles appartiennent aux FARC [12]. » Il en faudrait évidemment plus pour émouvoir le procureur Martínez pour qui la liste des biens remise par la guérilla est « inutile et déplacée ». Une crainte majeure l'habite, qu'il a clairement exprimée : que ces sommes « dissimulées » soient utilisées pour la réincorporation économique et sociale des guérilleros et, encore pire, pour financer le Centre de pensée et de formation politique du nouveau parti.

Une autre crainte, plus sérieuse, surgit : celle d'une chasse aux sorcières lancée contre les paysans possédant des propriétés, enregistrées ou non par le cadastre, dans les ex-zones d'influence de la guérilla. En faisant d'eux de supposés prête-noms des FARC, on justifierait la thèse des fameux « milliards de dollars », mais aussi et surtout, on pourrait les dépouiller [13].

Tant de traquenards politiques ont forcément des conséquences. Le 22 septembre, dans une lettre ouverte à la Mission de vérification de l'ONU, « Timochenko » a tiré la sonnette d'alarme, expliquant entre autres choses que les mesures prises par le gouvernement tendent « à dévertébrer et détruire l'unité de ceux qui se trouvent dans les zones de réincorporation ».

Depuis que les paramilitaires des Autodéfenses unies de Colombie (AUC) se sont démobilisés, il y a une décennie, on estime que 20 % d'entre eux ont repris les armes. Politiquement très structurées, caractérisées par une forte cohésion interne et des combattants-militants très disciplinés, les FARC ne présentent pas le même profil que les « paracos ». Toutefois, le pouvoir aurait tort de trop jouer avec le feu.

Si, lors de leur signature, l'ensemble de cette troupe essentiellement paysanne (et très féminisée) a plébiscité les accords, aucune victoire militaire n'étant envisageable à court, moyen ou même long terme, quelques voix ne s'en sont pas moins fait entendre pour exprimer leur réprobation. Dans un texte non signé, mais raisonnablement crédible, un ex-militant urbain du Parti communiste colombien clandestin (PCCC, ex-croissance politique des FARC), après la remise des dernières armes et à la veille de la Xe Conférence, expliquait, « avec rage, mais sans rancœur », sa dissension : « Je ne suis pas un dissident, je suis un communiste convaincu (…). Avec cet accord, on ne touchera pas un cheveu du modèle économique, ni des traités, ni de la politique économique, ni de la doctrine militaire contre-insurrectionnelle de l'État, ni au fait que la promesse de réforme rurale soit si pauvre (…). Une autre preuve [de l'échec, voire de la trahison de la direction] est que le processus a continué quand, après le « non » à Santos lors du plébiscite, la bourgeoisie, une seule voix, a exigé la renégociation. Une autre preuve a été qu'on a effectivement renégocié des points très sensibles pour faire plaisir à l'urbanisme et à un christianisme récalcitrant, ce qui a été une véritable humiliation qu'une armée non défaite n'aurait jamais accepté. Une preuve de plus est qu'il y a eu une concentration [des guérilleros] et un désarmement total alors qu'on ne fait toujours rien pour démonter le paramilitarisme, quand tout l'accord renégocié demeure entre les mains d'un Congrès qui va le détricoter point par point avant de l'approuver [14]. »

Fin 2016, lorsque cinq cadres intermédiaires de la guérilla — Gentil Duarte (membre, un temps, de la délégation de paix de La Havane), John Cuarenta, Euclides Mora, Giovanni Chuspas et Julián Chollo — annoncèrent leur décision de ne pas rejoindre les zones de regroupement, la direction des FARC les qualifia de « groupe d'insensés qui, méconnaissant le désir de paix de l'immense majorité de notre peuple, se lancent dans le précipice de l'ambition personnelle ». Spectaculaire, car impliquant des commandants d'origine paysanne qui affichaient plusieurs décennies de présence dans la guérilla et jouissaient de la confiance du Secrétariat, cette désertion n'inquiéta pas outre mesure, dans un premier temps. Tout processus de démobilisation de ce type, en quelque région du monde que ce soit, voit entrer en dissidence de l'ordre de 5 % des combattants.

On estime raisonnablement à quatre cents le nombre des guérilleros et miliciens ayant refusé de se démobiliser (certains, sans s&rsquo;appuyer sur des sources vérifiables, montant à sept cents [15]>). Ce dont on est sûr, c&rsquo;est qu&rsquo;il n&rsquo;existe pas un seul modus operandi. Ainsi, si Tibú (Nord Santander) a connu des désertions individuelles d&rsquo;ex-combattants s&rsquo;évanouissant dans nature, purement et simplement, des membres du Front 40, dans le département du Meta, ont repris les armes ensemble, en unité constituée, après avoir abandonné un point de regroupement. Certains des réfractaires tournent délibérément le dos au processus de paix pour conserver le contrôle de l&rsquo;économie illégale, à commencer par le narcotraffic. Pour nombre d&rsquo;autres, le facteur « politique » demeure prédominant.

La situation demeure sous contrôle, mais pourrait ne pas le demeurer. Dû à l&rsquo;incertitude que provoque le sabotage de la démobilisation, quand ce n&rsquo;est pas le viol pur et simple des accords, le doute commence à habiter nombre d&rsquo;ex-guérilleros. Dans les campements, des fissures apparaissent, des vents de division, de forts débats. Depuis Llano Grande (Antioquia), le commandant Omar Gadafi, un cadre intermédiaire, fait un constat inquiétant : « Tout ça est dans les limbes. Il y a une démotivation de toute la base fariana. Et on se demande quel est l&rsquo;être machiavélique qui a construit toute cette vaina [16]. » Un jour ou l&rsquo;autre, pour peu que la menace demeure et que la situation d&rsquo;incertitude n&rsquo;évolue pas, la tentation de regagner « la montagne » et de réincorporer les factions demeurées en activité peut se transformer en passage à l&rsquo;acte. Surtout quand, de toute sa vie, on n&rsquo;a connu « que » la guérilla.

Au-delà, comment cette situation chaotique pourrait-elle inciter l&rsquo;Armée de libération nationale (ELN), qui actuellement négocie à Quito, à déposer les armes ? Dans un trait de réalisme tragique digne de Macondo, le commandant Santrich, lui-même signataire des accords, conseillait en juin aux commandants et guérilleros de l&rsquo;ELN « de ne pas se montrer ingénus face à l&rsquo;Etat [17]> ».

Comme d&rsquo;aucuns s&rsquo;exclament parfois « mais, que fait la police ? », beaucoup s&rsquo;interrogeront : mais que fait le prix Nobel de la paix ? N&rsquo;y a-t-il pas tout juste un an, le 7 octobre, que la prestigieuse distinction a été attribuée au président Santos par une vingtaine de Norvégiens ? Des questions d&rsquo;autant plus légitimes que, outre cette démobilisation qui bat de l&rsquo;aile, le pays traverse une crise particulièrement aiguë.

Les partis traditionnels se décomposent. La justice est déshonorée : le 22 septembre, sa plus haute autorité, le président de la Cour suprême Francisco Ricaurte a été incarcéré, accusé de faire partie d&rsquo;un réseau de prévarication. Outre d&rsquo;autres juges, d&rsquo;ex-députés et sénateurs, plusieurs gouverneurs, le scandale implique l&rsquo;ancien procureur anticorruption Gustavo Moreno, dont les Etats-Unis réclament l&rsquo;extradition pour&hellip; « blanchiment d&rsquo;argent ».

Sur le plan social, le Sommet agraire, paysan, ethnique et populaire annonce de nouvelles mobilisations. Depuis 2013, après de nombreuses manifestations durement réprimées, des engagements ont été pris par le pouvoir, qui ne les a jamais respectés. « Il est évident que l&rsquo;unique objectif du gouvernement est de signer des accords pour obtenir la démobilisation populaire et celle des insurgés, tout en approfondissant la mise en &oeil;uvre d&rsquo;un modèle agroexportateur et extractiviste néolibéral », a réagi la plateforme le 19 septembre dernier.

Malheureusement pour la résolution des problèmes colombiens, Santos doit concentrer son énergie sur une priorité autrement plus importante : la situation du Venezuela. Dès la fin juin, il condamnait l&rsquo;élection d&rsquo;une Assemblée nationale constituante et réclamait (sans rire) la « libération des prisonniers politiques » dans le pays voisin. Le 13 août, lors d&rsquo;une conférence de presse tenue à l&rsquo;occasion de la visite du vice-président des Etats-Unis Mike Pence à Bogotá, il déclarera : « Nous approuvons les mesures [sanctions économiques] qu&rsquo;a pris le gouvernement nord-américain et nous appuierons d&rsquo;éventuelles mesures supplémentaires (&hellip;) La pression sur le Venezuela doit se maintenir et s&rsquo;accentuer. »

Certes, le chef de l&rsquo;Etat colombien s&rsquo;est publiquement prononcé contre l&rsquo;intervention militaire agitée par Donald Trump, le docteur Folamour de Washington. Mais, alors que le conflit armé domestique est censé se terminer, il a annoncé une augmentation du budget militaire de 8 % (ainsi qu&rsquo;une diminution de l&rsquo;investissement social de 16 %), déployant dans le même temps trois mille hommes supplémentaires sur la frontière vénézuélienne &ndash; mille pour la Brigade de la Haute Guajira, deux mille pour la Brigade 30, à Cúcuta.

Après avoir proposé l&rsquo;asile politique à l&rsquo;ex-procureure générale vénézuélienne Luisa Ortega, pseudo « chaviste critique » destituée par l&rsquo;Assemblée constituante et très fortement suspectée de délits de corruption aussi graves que ceux pour lesquels le président de la Cour suprême colombienne Francisco Ricaurte est emprisonné, Santos joue sans complexe sa partition au sein du Groupe de Lima. Composée de douze pays [18], cette confrérie inféodée à Washington a réaffirmé le 18 août sa décision d&rsquo;intensifier les consultations pour mettre en &oeil;uvre la Charte démocratique interaméricaine et sanctionner le Venezuela.

Autre grand ordonnateur de cette déstabilisation, le secrétaire général de l&rsquo;Organisation des Etats américains (OEA), Luis Almagro, a nommé, avec l&rsquo;aval de leurs pays respectifs, trois juristes argentin, costaricien et

canadien pour enquêter (depuis Washington) et trouver des éléments permettant d'envoyer le gouvernement vénézuélien devant la Cour pénale internationale (CPI). Destinée à « balader » l'opinion publique internationale, la manœuvre ne manque pas de sel : après plusieurs années d'enquête, la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, vient précisément d'envoyer un rapport détaillé au gouvernement colombien, lui demandant « un jugement sérieux et pénalement garanti » de vingt-neuf officiers supérieurs retraités ou en activité (dont l'actuel commandant en chef de l'armée, le général Juan Pablo Rodríguez) « impliqués dans les crimes contre des civils innocents, appelés « faux positifs » — 1228 cas ayant provoqué 4497 morts à l'époque où le président de la République s'appelait Álvaro Uribe et le ministre de la Défense Juan Manuel Santos.

En visite à Bogotá, la procureure Bensouda en est repartie très mécontente le 14 septembre, le procureur général Néstor Humberto Martínez ne lui ayant fourni aucune information concrète sur l'avancée des enquêtes et des mises en accusation. Peut-être pourrait-elle demander à Almagro de prendre l'affaire en main ;

En tout cas, de ce « détail de l'Histoire » il n'a bien sûr pas été question lors du dîner offert par Donald Trump le 19 septembre, à New York, aux chefs de l'Etat colombien et panaméen Santos et Juan Carlos Varela, au président de facto brésilien Michel Temer et à la vice-présidente argentine Gabriela Michetti, pour discuter en petit comité des futures actions à entreprendre contre la « dictature socialiste », le « régime corrompu » de Nicolás Maduro. Toutefois, Washington sait jouer de la carotte et du bâton, même avec Santos, son fidèle allié. A la mi-septembre, Donald Trump a menacé de « décertifier » et donc sanctionner la Colombie en raison de « l'extraordinaire augmentation des cultures de coca et de production de la cocaïne ces trois dernières années ». Peu de temps auparavant, le sous-secrétaire d'Etat pour la sécurité et la lutte anti-narcotique, William Brownfield, avait expliqué devant une commission du Sénat américain : « Je crois personnellement que le gouvernement de la Colombie et son président, un homme que j'admire et respecte, et que, pendant dix années, j'ai considéré comme un ami, je crois que ces six dernières années, ils se sont concentrés d'une manière accablante (sic !) sur les négociations, sur les accords de paix [19]. »

Ce qui a suivi va de soi. Dans un entretien accordé au quotidien El Tiempo (24 septembre), l'ambassadeur des Etats-Unis à Bogotá, Kevin Whitaker, affirmait : « A mon avis, les FARC n'ont pas respecté les obligations précisées dans l'accord ( ; ) Elles doivent fournir des informations sur le narcotraffic pour qu'il y ait des enquêtes. » Sans souci de cohérence, il précisa que son pays allait ni appuyer ni participer au financement de la substitution volontaire des cultures illicites convenue entre pouvoir et guérilla lors des pourparlers. Ajoutant que le nouveau parti politique demeurait sur la liste des « organisations terroristes », malgré son désarmement, et que le traité d'extradition entre Washington et Bogota demeurait en vigueur, il exclut pas que la justice américaine puisse y avoir recours contre d'ex-guérilleros. Puis, ayant puissamment contribué à torpiller la confiance de ces derniers dans les accords, il se rendit, le 25, dans l'Arauca, sur la frontière vénézuélienne, pour visiter les militaires colombiens.

Quelques jours auparavant (le 12 septembre), devant le Comité de contrôle international des narcotiques, l'expert Douglas Farah attirait l'attention du Sénat des Etats-Unis sur le fait que « la principale structure de blanchiment d'argent des FARC est PDVSA [la compagnie pétrolière nationale contrôlée par le gouvernement vénézuélien]. » Pour faire bonne mesure, il impliqua également dans ce trafic criminel les gouvernements (de gauche) du Salvador et du Nicaragua.

En 2018, les Colombiens désigneront les 268 membres du Parlement, au sein duquel l'accord de paix garantit dix sièges à la Force alternative révolutionnaire du commun. A partir de 2026, celle-ci devra se soumettre aux mêmes règles que les autres partis. Sera également élu l'an prochain le successeur du président Santos qui, après deux mandats, ne peut légalement se représenter.

Composée de quatre partis — le Parti de la U, Changement radical, le Parti conservateur et le Parti libéral — la coalition de gouvernement est profondément lézardée par l'ambition, la haine, la vengeance, la soif du pouvoir et les aspirations présidentielles de ses dirigeants ainsi que par la polarisation du pays face à la paix.

Dans l'orbite de l'ex-président Uribe et de son Centre démocratique, gravite un attelage particulièrement toxique — grands propriétaires, secteurs de l'agro-industrie, groupes économiques — accompagnent l'ex-procureur général Alejandro Ordóñez, son actuel homologue Nestor Humberto Martínez, l'ancien chef de l'Etat Andrés Pastrana, le récent vice-président (août 2014 — mars 2017) de Santos, Germán Vargas Lleras. Cet attelage des va-t-en guerre fait feu de tout bois.

Consciente de son image et de sa réputation négative à l'échelle nationale, la FARC joue le long terme et concentrera ses efforts sur les zones rurales et leurs mouvements sociaux. Pour l'heure, l'éventualité d'un candidat présidentiel ayant été écartée dès décembre par Rodrigo Londoño — « Timochenko » —, l'ex-guérilla marxiste appelle à « une grande convergence politique qui dépasse les frontières de la gauche » et espère trouver des alliés pour former un « gouvernement de transition ». De fait, seul un « vote utile » pourra mettre en échec les « faucons ».

La Colombie jouera donc très gros l'&an prochain : de la période très incertaine du post-accords saura-t-elle passer définitivement à l'ère tant espérée du post-conflit ? NOTES

[1] La guérilla comportait un état-major (soixante et un membres) et le Secrétariat, son organe exécutif (sept membres).

[2] El País, Madrid, 11 juillet 2017.

[3] La JSP pourra condamner les justiciables à des peines alternatives à la prison, d'un maximum de huit années, s'ils disent toute la vérité sur les faits qui leur sont reprochés. En revanche, une incarcération pouvant aller jusqu'à vingt ans sanctionnera ceux dont on découvrira qu'ils ont tenté de cacher leurs actes.

[4] Colombia Plural, Cali, 15 mars 2017.

[5] Elu par le Sénat à la tête d'un organisme autonome, le fiscal général est censé défendre les intérêts civils de l'Etat.

[6] Depuis la mairie de Bogotá où il assistait, le 18 mai 2016, à la présentation du livre de l'opposant vénézuélien Leopoldo López, Preso pero libre (Prisonnier, mais libre), en présence de son épouse Lillian Tontori, le responsable « Amérique latine » de l'organisation Human Right Watch, José Vivanco, considéré à tort comme un défenseur des droits humains, est lui aussi vivement opposé au « blindage juridique » des accords de paix.

[7] Alba TV, Caracas, 12 août 2017.

[8] Resumen Latinoamericano, Buenos Aires, 27 août 2017.

[9] Le 23 mars 1997, en se déclarant « communauté de paix », les paysans de San José de Apartadó ont annoncé s'organiser pour protéger leur territoire, ne collaborer avec aucun des acteurs du conflit, et ont réclamé le respect de leur neutralité. Depuis, plus de trois cents d'entre eux ont été tués ou déplacés de force.

[10] Macha patriótica, Bogotá, 13 septembre 2017.

[11] Causant un grand scandale dans la « bonne société », les FARC ont inclus dans leur patrimoine 3 753 kilomètres de chemins et voies de communication ouverts par leurs soins et estimés à 196 milliards de pesos.

[12] RCN Noticias, Bogotá, 15 avril 2016.

[13] Lire sur Mémoire des luttes, « La finca des FARC : récit d'un enfumage » (21 novembre 2015)

[14] Las 2 Orillas, 18 août 2017 : <https://www.las2orillas.co/carta-abierta-al-secretariado-las-farc/>

[15] Razón Publica, Bogotá, 26 juin 2017.

[16] Expression colombienne omniprésente et difficilement traduisible &ndash; le truc, la chose, la situation, au sens très large. Pour un Colombien, comme pour un vénézuélien, tout est una vaina (prononcer vaïna).

[17] Resumen Latinoamericano, 8 juin 2017.

[18] Argentine, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou.

[19] El Espectador, Bogotá, 13 septembre 2017.

Source : <http://www.medelu.org/Desaccords-de-paix-en-Colombie>